

École alternative Rose-des-Vents
Conseil d'établissement
Séance du 3 novembre 2021
18h30 – en visioconférence

Ordre du jour

Durée	Sujet	Notes de la rencontre
5 min.	1. Mise en place a. Présence et quorum b. Secrétariat : Isabelle Therrien c. Gardien du temps et du sujet d. Période réservée au public	a. On a quorum (tous les parents votants sont présents) b. c. Julien Langevin d. Personne du public n'est présent
5 min. <i>Adoption</i>	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Proposé par Aurore, appuyé par Le Thi Isabelle demande si on a l'obligation de continuer de faire les "je propose / j'appuie".
5 min. <i>Adoption</i>	3. Lecture et adoption du procès-verbal a. 9 juin 2021 b. 6 octobre 2021	a. Adoption proposée par Karine Pageau, appuyée par Julien Langevin b. Changement à l'entête, la date n'est pas bonne. Adoption proposée par Aurore Lecocq, appuyée par Maryline Paquin.
05 min. <i>Information</i>	4. Service de garde – suivis a.	
10 min. <i>Approbation</i>	5. Suivis et redditions de comptes	

<p>60 min.</p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Approbation</i></p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Information</i></p>	<p>6. Travaux du conseil</p> <p>a. Présentation du budget</p> <p>b. Sorties éducatives / Projets Élèves</p> <p>c. Photographie scolaire</p> <p>d. Utilisation des locaux</p> <p>e. Noël</p> <p>f. Inscription prochaine année</p> <p>g. Comités des parents</p> <p>h. Communication CÉ</p> <p>i. suivi Projet Éducatif</p> <p>j. suivi Recherche abris</p>	<p>a. Budget présenté par Isabelle Di Torre Filion</p> <p>b. 2 demandes</p> <p>i. Caroline Tardif demande l'autorisation pour faire la vente des sapins. Les profits seront gardés pour les dépenses de la classe. <i>Approuvé à l'unanimité.</i></p> <p>ii. Classe de Claudia. Buffet commun, jeux élaborés par les enfants. <i>Approuvé à l'unanimité.</i></p> <p>iii. Isabelle T. demande quels sont les critères que l'on doit avoir en tête quand on autorise un projet. Selon Véronique, doivent passer au CÉ les projets qui impliquent une utilisation des locaux en dehors des heures, ceux qui impliquent de l'argent (revenu ou dépense), ce qui se rend à la Fondation. Si c'est par courriel, ça nécessite également un PV qui sera approuvé au prochain CÉ. Les critères : Éthique, Valeurs de l'école, Complétude du dossier. Par courriel : tous les membres votent, même s'ils ne sont pas votants.</p> <p>c. Marie-Andrée Lemire propose de faire les photos de classe cette année. Des photos dynamiques, en lumière naturelle, à l'image de l'école. 2 jours de shooting. 2 portraits individuels + photo de groupe, choisies et retouchées par Marie-Andrée, puis disponibles pour téléchargement en format haute définition. Pas d'impression possible. Dans chaque classe, 20 minutes pour des photos supplémentaires qui pourront être vendues séparément. Possibilité de faire les photos les lundi et mardi 15-16 novembre, ce sera validé par Isabelle Di Torre Filion.</p> <p>i. Véronique : est-ce que les parents auront le choix? Ils verront une galerie avec watermark. Sur réception du paiement, ils auront les photos. À temps pour Noël ;)</p> <p>ii. Une photo d'enseignant gratuite pour chaque enseignant.</p> <p>iii. On aimerait avoir les photos de groupe à l'extérieur + les photos "de copains"</p> <p>iv. Adopté à l'unanimité.</p> <p>v. À gérer en mars-avril 2022 par les parents du CÉ. Isabelle T. s'engage à le rappeler au CÉ du 23 mars.</p>
--	---	---

- | | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">d. Dès janvier, on permet à la chorale <i>Les Fous de la Gamme</i> de pratiquer dans le gymnase<ul style="list-style-type: none">i. On pourrait faire un spectacle en échange? Isabelle T. (représentant la chorale) : Oui on veut!! Reste à vérifier la disponibilité d'assez de chanteurs.ii. Ce serait le 15 décembre, entre 10h25 et 11h30. 2 spectacles de 30 minutes.e. Isabelle propose de demander aux parents d'installer des décorations ou un marché de Noël dans la cour, dans l'entrée ou les cages d'escalier. Autres idées (via l'intercom) : bingo, père Noël, contes de Noël, etc.<ul style="list-style-type: none">i. On part un Comité Magie pour organiser ça! On envoie les invitations dans les classes dès demain (4 novembre) pour ce nouveau comité.f. En ce moment, il y a 11 places disponibles à la maternelle pour l'an prochain. La pige se fera la semaine prochaine. Isabelle a fait des scénarios pour ajouter des élèves dans l'école (pour garder nos spécialistes à temps plein). La pige se fera selon ces 4 scénarios :<ul style="list-style-type: none">i. pas de changementii. ajouter une classe de maternelleiii. ajouter une classe de 123iv. ajouter une classe de 123 et une classe de maternelleg. Comités de parents : "ça va bien"<ul style="list-style-type: none">i. on s'assure d'avoir des responsables de comité. David s'assure de tous les contacter bientôt.ii. "Comité co-éducation" devra être ajouté à la listeiii. Véronique propose de faire un statutaire à chaque CÉ : "<i>Suivis et redditions de comptes</i>" permettrait de faire le suivi des comités, mais aussi de la fondation, du REPAQ, du comité de parents du CSSDM.iv. On pourrait également leur donner une vitrine dans l'info-parents.v. REPAQ : on s'aperçoit que la rencontre a eu lieu le 1er novembre, qu'elle a été manquée car Isabelle n'a pas reçu de |
|--|--|--|

		<p>courriel. Elle va s’informer auprès du président du REPAQ pour s’assurer d’avoir les prochaines communications.</p> <p>h. Isabelle propose de changer d’outil pour les communications et les fichiers, comme l’essai avec la suite Google n’a pas porté fruit.</p> <p>i. Véronique propose de mettre en place Teams</p> <p>i. Rencontre du 10 novembre : principalement pour les 1-2-3</p> <p>j. Aucun abri n’a été offert. On doit faire la demande à la Fondation. Aurore va faire la demande, le formulaire est sur le site web (“Présentation de projet au CA de la Fondation”). Aurore Lecocq va être la porte-parole à la rencontre de la Fondation. Mettre 3 options (3 magasins) est une bonne idée. Possibilité de demander une commandite.</p>
20 min.	<p>Divers</p> <p>a.</p> <p>b.</p> <p>c.</p>	<p>8 décembre : Marie-Andrée sera absente. Isabelle T. présidera, Marie-Andrée va préparer l’ordre du jour.</p> <p>Marie-Andrée propose la levée de la séance.</p>

Légende des points

- Adoption : Il est permis de modifier la proposition déposée avant de l’adopter.
- Approbation : La proposition est adoptée telle quelle.
- Information : Point d’information et d’échange.
- À tout moment, le conseil d’établissement peut émettre des recommandations à la Direction d’établissement. Cette dernière doit en faire un suivi.